

FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE

Doyen : Professeur Bruno RIOU

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
DE PROTHÈSE OCULAIRE APPLIQUÉE**

Coordonnateurs : Professeur Patrick GOUDOT – Professeur Bahram BODAGHI

Directeurs de l'enseignement : Dr Alain RETOUT - Dr Rémi LOCKHART - Mr Michel DURAND – Mr Yves QUENTIN

OBJECTIFS

Formation Initiale et continue, **pour les médecins, les odontologistes, les prothésistes, les épithésistes, les ophtalmologistes, les opticiens et les orthoptistes.**

Ce diplôme d'université permet par son enseignement théorique et pratique d'appréhender les différentes techniques permettant d'exercer le métier d'ophtalmologiste. Les grands centres de chirurgie « tête et cou » sont de plus en plus demandeurs de professionnels sachant réaliser ce type de prothèse.

FORMATION

Durée : 1 an - Enseignements théoriques et pratiques dans le Service de Stomatologie et Chirurgie Maxillo-Faciale.

Début des enseignements : Module 1 : Mardi 20, Mercredi 21 Octobre 2020.

Fréquence : 8 sessions de 2 jours consécutifs par mois (mardi - mercredi)

La présence à toutes les activités est obligatoire.

ACCES à la FORMATION

- Titulaires du diplôme français d'état de docteur en médecine reconnus spécialistes en stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale, ou en ophtalmologie, par le conseil national de l'ordre des médecins.
- Titulaires du diplôme français d'état de chirurgie dentaire.
- Titulaires d'un diplôme étranger permettant d'exercer la stomatologie, l'ophtalmologie ou l'odontologie dans leur pays d'origine.
- Titulaires du C.A.P. ou du Bac Pro de prothésiste dentaire pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse dentaire.
- Titulaires du brevet technicien de maîtrise (BTM), du brevet professionnel (BP), du brevet de maîtrise supérieur (BMS) de prothésiste dentaire ou du BTS de prothèse dentaire pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse dentaire.
- Les étudiants autres que les ressortissants d'états de l'union européenne doivent faire valoir un diplôme de formation professionnelle reconnu dans leur pays et permettant l'exercice professionnel de prothésiste dentaire ainsi que cinq ans d'expérience professionnelle après la date d'obtention de ce diplôme.
- Les étudiants inscrits DFMS ou DFMSA de chirurgie maxillo-faciale et stomatologie ou d'ophtalmologie (1)
- Les titulaires de l'agrément d'ophtalmologiste délivré ou reconnu par les organismes d'assurance maladie et par le ministère chargé des anciens combattants et des victimes de guerre ou les personnes pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse oculaire.
- Les étudiants autres que les ressortissants d'états de l'union européenne doivent faire valoir un diplôme de formation professionnelle reconnu dans leur pays et permettant l'exercice professionnel d'ophtalmologiste ainsi que cinq ans d'expérience professionnelle après la date d'obtention de ce diplôme.
- Titulaires du BTS Opticien Lunetier ou du BTS Génie Optique
- Titulaires du Certificat de capacité d'orthoptiste
- Les titulaires du DU de prothèse faciale appliquée
- Les titulaires de l'agrément d'épithésiste

(1) La délivrance du diplôme est subordonnée à l'obtention du diplôme ayant donné droit à l'inscription.

CANDIDATURE et INSCRIPTION :

1) Sélection sur dossier : Dossier pédagogique : C.V. + la photocopie du diplôme permettant l'accès à la formation + lettre de motivation. À transmettre au secrétariat par mail.

Date limite de dépôt de la candidature : **Lundi 05 Octobre 2020**. Le nombre des inscrits est limité par décision des Directeurs de l'enseignement en fonction des capacités d'accueil.

2) Si vous recevez une autorisation d'inscription du secrétariat pédagogique, la pré-inscription est obligatoire sur le Site Internet : <https://ecandidat.sorbonne-universite.fr>. Vous devez créer votre compte si vous n'avez jamais été inscrit à Sorbonne Université. Vous recevrez par mail une validation qui vous permettra de suivre les étapes suivantes de l'inscription définitive.

Droits : Universitaire et de bibliothèque (fixés conformément à la réglementation ministérielle en vigueur)

Enseignement : Étudiants FI : 390 € Salariés ou libéraux FCI : 800 € Formation continue FCE : 800 €

Prise en charge au titre de la formation continue employeur : Demander un dossier de prise en charge au service de Formation Continue de Sorbonne Université à l'adresse : ✉ femedecine@sorbonne-universite.fr

Secrétariat pédagogique - renseignements : Mme S. GAILLARD - ☎ 01 42 16 13 09 Fax 01 45 86 20 44 ✉ sylvie.gaillard@sorbonne-universite.fr

CHU Pitié-Salpêtrière - Service de Stomatologie et Chirurgie Maxillo-Faciale 52, Boulevard Vincent Auriol 75651 Paris Cedex 13 - Métros : ligne 6 : station Chevaleret ou ligne 5 : stations Gare d'Austerlitz ou St Marcel.

INCLUDEPICTURE
"cid:image001.jpg@01D3799
B.5678B780" *
MERGEFORMATINET



SORBONNE UNIVERSITE

2020/2021

FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE

Doyen : Professeur Bruno RIOU

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
DE PROTHÈSE OCULAIRE APPLIQUÉE**

LA **DURÉE TOTALE** DES ENSEIGNEMENTS POUR **L'ANNÉE** COMPREND :

- UN ENSEIGNEMENT **THÉORIQUE** DE 53 HEURES
- DES **TRAVAUX PRATIQUES** DE 59 HEURES

ETUDE DE DOSSIER

- Examen du dossier comportant : un curriculum vitae, la photocopie du diplôme permettant l'accès à la formation et une lettre de motivation.

CALENDRIER 2020/2021

Mardi et Mercredi - 9h30-17h30

20-21 Octobre 2020 24-25 Novembre 2020	15-16 Décembre 2020 19-20 Janvier 2021	09-10 Février 2021 23-24 Mars 2021	13-14 Avril 2021 18-19 Mai 2021
---	---	---------------------------------------	------------------------------------

EXAMEN de FIN d'ANNÉE

Épreuve écrite (après-midi) et pratique (toute la journée)

Mardi 15 Juin 2021

Mercredi 16 Juin 2021